

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE BETHEMONT-LA-FORET

Département du Val d'Oise

Arrondissement de Pontoise

Canton de Domont

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°: 021-2021

Du : 14 avril 2021

Nombre de Conseillers :
en exercices : 11
présents : 11
votants : 11

Date de la convocation :
10 avril 2021

L'an deux mille vingt et un, le quatorze avril, à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal sous la présidence de Didier Dagonet, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Didier Dagonet, Maire,
Madame Isabelle Oger, Adjointe au Maire,
Messieurs Thierry Vincent, Michel Monteiro, Adjoints au Maire,
Mesdames Morgane Auger, Béatrice Brun, Malvina Boquet, Sophie Papon, Conseillères municipales,
Messieurs Patrice Glandières, Bernard Gourdy, Jean-Baptiste Rouault, Conseillers municipaux.

ETAIT ABSENT :

SECRETAIRE DE SEANCE :

Madame Sophie Papon, Conseillère municipale,

ASSISTAIT EGALEMENT A LA REUNION :

Madame Laurence Guérault, Secrétaire de Mairie

OBJET : Adhésion au groupement de commandes pour l'achat d'énergie et services associés, et la fourniture et services associés en matière de transition énergétique, coordonné par le SMDEGTVO,

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu, le Code des Marchés Publics,

Vu, la suppression progressive des tarifs réglementés de vente d'électricité et de gaz naturel,

Vu, les besoins et opportunités en matière de transition énergétique,

Vu, l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat d'énergie et de services en matière de transition énergétique ci-joint en annexe,

Considérant, que la commune de Béthemont-la-Forêt a des besoins en matière d'achat d'énergie et services associés, ou/et de fourniture et services en matière de transition énergétique,

Considérant, l'intérêt pour la commune de Béthemont-la-Forêt d'adhérer à un groupement de commandes pour l'achat d'énergie et services associés, de fourniture et services en matière de transition énergétique,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Didier Dagonet, Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Résultats des votes	Pour	Contre	Abstention
Nombre de voix	11	-	-

Décide, d'adhérer au groupement de commandes pour l'achat d'énergie et services associés, et la fourniture et services en matière de transition énergétique du SMDEGTVO,

Approuve, l'acte constitutif du groupement de commandes coordonné par le SMDEGTVO,

Donne, mandat au Président du SMDEGTVO pour signer et notifier les marchés ou accords cadres dont la commune de Béthemont-la-Forêt sera partie prenante,

Décide, de s'engager à exécuter, avec la ou les entreprises retenues, les marchés, accords-cadres ou marchés subséquents dont la commune de est partie prenante, et régler les sommes dues au titre des marchés,

Autorise, le Maire à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération,

Dit, que le présent acte est susceptible d'un recours qui devra être formé dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, auprès du Tribunal Administratif de Cergy Pontoise (la Cour Administrative d'appel compétente étant celle de Versailles) (Art. R 421.1 à 5 du Code de Justice Administrative

Pour extrait conforme au registre

Fait à Béthemont-la-Forêt, le 14 avril 2021

Didier DAGONET

Maire de Béthemont-la-Forêt

